

YESIM NAZLAR :

La réunion sera enregistrée. Bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à l'appel AFRALO des principes opérationnels, en ce jeudi 9 juillet.

Nous avons avec nous Isaac Maposa, Vernatius Ezeama, Seun Ojedeji, Sarah Kiden, Emmanuel Mftikumukisa, Oreoluwa Lesi, Hadia Elminiawi et Jule Nizeyimana. Et je suis désolé si j'ai mal prononcé votre nom.

Nous n'avons personne sur le canal français, et nous n'avons pas reçu les excuses de qui que ce soit pour l'appel d'aujourd'hui.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même, Yesim Nazlar. Je m'occuperai de la gestion de cet appel.

Nous avons de l'interprétation en français avec Camila et Isabelle.

Je vous rappelle de bien donner votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription mais également pour l'interprétation.

Autre rappel, n'oubliez pas d'éteindre votre micro lorsque vous ne parlerez pas.

Maintenant que j'ai terminé ces rappels, je vous passe la parole Isaac.

ISAAC MAPOSA :

Merci. Bonjour, bonsoir, c'est Isaac Maposa qui vous parle. Je vous remercie à tous d'être présents aujourd'hui.

Nous allons regarder notre ordre du jour. Je pense que vous l'avez à l'écran. Malheureusement, je n'ai pas une bonne connexion internet,

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

donc je ne peux pas me mettre sur Zoom. J'imagine malgré tout que l'ordre du jour est affiché à l'écran par le personnel, donc dites-moi s'il faut changer quoi que ce soit à cet ordre du jour.

Je vais demander également au personnel de m'aider à gérer les demandes de parole, parce que je n'ai pas accès à Zoom.

YESIM NAZLAR : C'est noté Isaac. Actuellement, je ne vois personne qui lève la main. Si vous souhaitez que je vous aide à lire l'emploi du temps, et bien le deuxième point c'est donc l'adoption de l'ordre du jour, et ensuite le point 3 : récapitulatif sur les points de travail.

ISAAC MAPOSA : D'accord. Donc je vais demander au personnel de lire les points de travail. Allez-y.

SILVIA VIVANCO : Oui, bonjour Isaac, je vais donc vous lire les points de travail. Donc premièrement Abdeldjalil et Isaac vont coordonner la révision du questionnaire des membres individuels sur le document Google. Je crois que c'est terminé et il y a un lien dans l'ordre du jour d'aujourd'hui. Deuxièmement, Abdeldjalil et Isaac vont poursuivre les discussions sur le sujet des droits de vote sur la liste de discussion du groupe de travail. Je pense que c'est également effectué et vous avez également un lien dans l'ordre du jour. Et troisièmement, Yesim doit prévoir un appel pour le 9 juillet, c'est aujourd'hui, c'est maintenant, donc c'est terminé. Je vous repasse la parole.

YESIM NAZLAR: Isaac ? Je voulais simplement vous dire que nous avons terminé tous les points de travail.

Donc le point suivant à l'ordre du jour, c'est la présentation du questionnaire préliminaire des membres individuels d'AFRALO. Donc je vais maintenant afficher les questions dans la salle Zoom.

Alors, excusez-moi, mon internet n'est pas très rapide.

NON IDENTIFIÉ : Oui allo ? Isaac ?

YESIM NAZLAR : Donc les questions sont affichées.

INTERPRÈTE : Je pense que c'est Abdeldjalil, c'est ça ? Donc nous avons commencé. Bienvenue.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Ok, ça marche. Merci.

YESIM NAZLAR : Je ne sais pas Isaac si vous avez besoin d'aide de mon côté, pour lire peut-être le questionnaire ?

Isaac ? Je voulais juste vous dire qu'Abdeldjalil est là, il est donc présent sur la ligne française.

ISAAC MAPOSA : Très bien. Alors peut-être que je peux maintenant passer en revue ce point, et il pourra peut-être reprendre la parole avec la suite.

Est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui Isaac, nous vous entendons. Est-ce que vous voulez que nous lisions, que nous passions en revue ce questionnaire des membres individuels, que nous vous lisions les questions peut-être ?

ISAAC MAPOSA : Je pense que vous avez reçu le document PDF. J'ai également pu mettre le document sur notre emploi du temps. J'ai envoyé la copie nettoyée de ce questionnaire des membres individuels, et j'ai inclus les commentaires qui avaient été reçus sur le document Google.

Donc ces commentaires sont toujours là, s'il y en a d'autres ou s'il y a des choses que j'ai oubliées, et bien nous pouvons incorporer ceci aujourd'hui, lorsque nous finaliserons ce questionnaire.

Donc j'ai bien envoyé le document PDF par la liste de diffusion, n'est-ce pas ?

SILVIA VIVANCO : Oui, le document est actuellement affiché à l'écran donc tout le monde peut le voir. Sarah et Seun ont levé la main. Donc si vous voulez, je vais donner la parole à Sarah, si vous me le permettez.

ISAAC MAPOSA : Oui, allez-y Sarah.

SARAH KIDEN : Donc j'ai deux commentaires, un que j'ai fait dans le document et un que je vais faire maintenant.

Donc premier commentaire, par rapport à la question numéro 8. Attendez... Non, pardon, ce n'est pas la question 8, la question qui parle des porteplumes, des rédacteurs. Donc j'avais fait un commentaire par rapport à cela et j'avais dit qu'il fallait expliquer ce que c'était, parce que c'est spécifique à l'ICANN. Oui, pardon, c'est bien ça, c'est la question 8 : est-ce qu'on vous a déjà demandé de prendre des notes ? Donc on pourrait peut-être expliquer ce que c'est qu'est ce fameux « porte-plume ».

Ensuite, question numéro 9, est-ce que vous avez déjà participé à une réunion ICANN en personne ? C'est une bonne question, mais je pense qu'il faudrait également savoir si les gens ont participé à une réunion à distance. Parce que c'est différent.

Donc je ne sais pas si on pose la question en posant d'abord le petit a et le petit b ou si on combine les deux, mais je crois que c'est important de le mentionner.

YESIM NAZLAR : Il me semble que Seun était la personne suivante sur la liste d'intervenants, est-ce qu'on lui cède la parole ? D'accord.

Je vois qu'Isaac est déconnecté. Seun, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Ou vous préférez attendre qu'Isaac nous rejoigne ?

SEUN OJEDEJI : Isaac a la présidence de l'appel, mais Abdeldjalil est là, non ? Est-ce qu'il est connecté.

YESIM NAZLAR : Oui.

SEUN OJEDEJI : Donc si Abdeldjalil est là, on peut continuer.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Oui, bonsoir à tout le monde.

SEUN OJEDEJI : Donc il pourra nous entendre.

Moi, ce que je tenais à dire porte sur le point numéro 4 à l'ordre du jour. On a le lien pour le sondage préliminaire, mais je pense que le lien qui est ajouté n'est pas le même, parce que la version qu'on voit n'a que 8 questions.

Donc ce PDF que vous montrez à l'écran en ce moment, où est-ce qu'il est publié ? Ou apparait-il dans l'ordre du jour ?

YESIM NAZLAR : Oui Seun, il parait que le document final a été envoyé juste avant l'appel. On essaye de rajouter ce lien à l'ordre du jour. Mais si vous voulez attendre une ou deux minutes, nous modifierons la version qui est publiée.

Silvia ? Est-ce que vous pourriez ajouter ce lien à l'ordre du jour ?

SILVIA VIVANCO : Oui, j'essaye de le faire, mais ma connexion internet est très lente, je pense qu'on souffre tous de problèmes de connectivité, vu la quantité de personnes qui travaillent à la maison en ce moment.

Donc si vous m'entendez, j'essaye de le faire.

SEUN OJEDEJI : D'accord, pas grave. Est-ce qu'on peut montrer l'autre version maintenant à l'écran sur Zoom, pour que je puisse la voir, je ne voyais pas très bien, mais je vais faire un zoom dessus.

YESIM NAZLAR : Oui, attendez. Alors voilà avec une visualisation un peu agrandie.

SEUN OJEDEJI : Très bien, c'est très bien.

Alors la question numéro 8, en particulier, si je ne me trompe, a fait l'objet de quelques commentaires. Très bien. Vu la mise à jour qui a été faite et les modifications qui ont été apportées, on dirait que les

commentaires qui étaient formulés sont effectivement reflétés dans le document.

Je voudrais également me faire l'écho du commentaire de Sarah. Elle a déjà apporté de plus amples explications, mais comme Silvia le suggérait, il me semble qu'on devrait peut-être reporter la date de mise à jour pour pouvoir compléter ce processus.

Vous vous souviendrez que ce n'est qu'un aspect des principes opérationnels. Nous sommes en train de travailler sur la révision, et le principe des opportunités a été soumis à une révision. Donc j'espère que les co-présidents essayeront de pouvoir apporter ce changement de [inaudible] pour que l'on puisse montrer tous ces aspects dans le document final.

Mais je pense que ça va dans le même sens que les commentaires qui ont été faits auparavant et que la version actuelle est un bon brouillon.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun. J'étais malheureusement déconnecté. Donc je ne sais pas si je n'ai pas entendu d'autres commentaires. J'ai été connecté quand vous étiez en train de finir, mais il semblerait que vous avez évoqué la date de restitution de cette enquête et la date d'envoi de cette enquête aux répondants. Est-ce que c'est le cas ?

SEUN OJEDEJI : Oui, oui exactement. Donc ce que je tenais à dire, c'est qu'il faudrait que cette étape soit conclue pour que l'on puisse passer à l'étape suivante et ne pas continuer avec cet aspect des membres individuels.

ISAAC MAPOSA : Oui, je suis d'accord avec vous. C'est pourquoi on avait prévu de finaliser cette enquête aujourd'hui. Nous avons demandé l'aide du personnel pour envoyer cette enquête à la suite de cet appel. En fait, après l'appel, il faudrait que l'on ait l'échange final, que l'on révise le projet de document actuel, de sorte que les commentaires formulés aujourd'hui soient pris en considération et apportés comme modification pour que, par la suite, ce document puisse être circulé auprès des [inaudible] d'AFRALO.

Est-ce que cela vous convient ? Je ne suis pas connecté à la salle de Zoom, malheureusement, donc s'il y a des commentaires ou questions faites-le-moi savoir.

SILVIA VIVANCO : Oui, il y a des mains levées. Hadia et [Jules]. Hadia serait donc l'intervenante suivante.

ISAAC MAPOSA : Très bien. Merci. Hadia allez-y.

HADIA ELMINIAWI : Merci. Merci Isaac et Abdeldjalil pour cette enquête exhaustive. Les suggestions de Seun et de Sarah pour définir ce que l'on entend par

porte-plume ou rapporteur d'un commentaire public sont bien notées. Mais, j'ai toutefois levé la main pour poser une autre question.

Cette enquête serait adressée aux membres individuels, ou des personnes qui ont postulé pour être membres individuels et qui ont été acceptés comme membre individuel. Je me demande s'il ne s'avère pas raisonnable d'avoir un sondage similaire que l'on puisse envoyer à ceux qui ont postulé mais qui n'ont pas été acceptés. Je me demande si ce ne serait pas quelque chose que vous souhaitez considérer. Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Hadia. C'est un point de vue intéressant. Je voudrais savoir, oui, ce que pensent ceux qui n'ont pas été acceptés comme membres individuels. Or, je ne suis pas sûr que le personnel ait toujours ces données de contact, les coordonnées des personnes rejetées. Parce que les délais sont [inaudible].

SILVIA VIVANCO :

Isaac, les candidatures sont reçues par Evin et elle vous les transfère à l'équipe de direction. Ça veut dire qu'elle les a reçus. Mais vu que ces candidatures n'ont pas été acceptées et que ces personnes ne participent pas aux procédures, je ne suis pas sûr que ces personnes puissent apporter des contributions parce qu'elles ne font pas partie de la RALO, elles ne participent pas aux activités. Vu cette révision et ses objectifs, qui suivent vos règles de passer en revue la participation des membres individuels avant et après leur incorporation à la RALO, je pense que c'est à reconsidérer. Je ne sais pas quel serait l'intérêt.

Il y a deux autres mains levées, Jules et Sarah Kiden.

ISAAC MAPOSA : Oui d'accord. Donc pour revenir à la question, je voudrais souligner moi aussi que je ne pense pas que l'on va avoir beaucoup de feedback. En général, les remontées d'informations que l'on veut avoir seraient l'avis de ceux qui ont participé à AFRALO en tant que membres individuels. L'idée est de savoir ce qu'ils pensent vis-à-vis de leur expérience en tant que membre individuel. Je ne sais pas ce qu'en penseraient les autres membres du groupe de travail, mais la mise à jour plus intéressante serait de savoir ce qu'en pensent ceux qui participent déjà en tant que membres individuels, qui ont suivi le processus et qui participent en tant que membres individuels.

Passons à la main suivante dans la liste d'intervenants. Jules, vous pouvez prendre la parole.

JULES NIZEYIMANA : Merci. Mon commentaire correspond également au point numéro 9. Comme Sarah l'a dit, je pense que si vous êtes d'accord la question pourrait être suggérée différemment. On a donc 4 choix, on demande si les personnes ont participé à une réunion de l'ICANN : en personne a), à distance b), c) les deux et on pourrait avoir d) aucune. Voilà mon commentaire au sujet de la question numéro 9.

Et... Allo, est-ce que vous m'entendez ?

YESIM NAZLAR : Oui on vous entend.

ISAAC MAPOSA : On vous entend. Continuez.

JULES NIZEYIMANA : Merci. Et, d'autres commentaires, je vous en reparle, mais c'était du point [7.5] je pense, pour admettre les candidatures individuelles des gens qui appartiennent déjà à une ALS. Mon commentaire est qu'il y a des ALS qui ne sont vraiment pas actives, du tout. Donc peut-être il faudrait que l'on vérifie le niveau d'activité d'une ALS. Donc si quelqu'un appartient à une ALS qui est active, bon d'accord, mais autrement, il serait peut-être intéressant d'accepter les candidatures de ces gens-là, ça devrait être possible. Merci.

ISAAC MAPOSA : Merci Jules pour ces contributions. Quant à votre première remarque, sur la question numéro 9, je prends note.

Pour ce qui est du deuxième commentaire, je pense que cette question correspondrait à un autre document qui n'est pas l'enquête, mais ce serait plutôt dans le domaine des sujets à réviser, document qui est toujours en cours de révision d'ailleurs, donc vous n'êtes pas en retard.

Vos commentaires devraient être [additionnés], devraient pouvoir être incorporés au document.

[L'interprète s'excuse, nous n'avons plus d'audio, il doit y avoir une interruption, Isaac est déconnecté].

YESIM NAZLAR : Donc Isaac est encore une fois déconnecté. Donc l'opératrice est en train de l'appeler. Je sais qu'il y avait deux mains levées : d'abord Sarah et ensuite Hadia.

SILVIA VIVANCO : Étant donné qu'Abdeldjalil est dans la salle Zoom, peut-être qu'Abdeldjalil pourrait présider l'appel pendant qu'Isaac est déconnecté.

ISAAC MAPOSA : Oui, bon je suis reconnecté. Je suis désolé, je ne sais pas pourquoi j'ai été déconnecté. C'est la deuxième fois.

SILVIA VIVANCO : Isaac, vous avez deux mains levées : Sarah Kiden et Hadia Elminiawi.

ISAAC MAPOSA : Sarah allez-y.

SARAH KIDEN : Merci, bonjour à tous de nouveau. Donc je voulais ajouter des commentaires par rapport à ce qui a été dit par Hadia et Silvia, par rapport au contact des gens. Il y a beaucoup de candidatures qui ont été envoyées. Les gens ont reçu la réponse comme quoi on ne pouvait pas accepter leur candidature parce qu'ils font partie d'une ALS. Et pour certains, il a fallu communiquer à plusieurs reprises. Donc il y a des gens qui se sont portés candidats, qui n'ont pas été acceptés, et donc il faut leur expliquer le processus, il faut que ce soit clair, il faut que la raison

aussi du rejet soit claire pour qu'ils puissent continuer à être impliqués et également leur demander leurs suggestions. Je pense que c'est important pour les personnes qui n'ont pas été acceptées, mais qui continuent malgré tout d'être membres d'AFRALO. Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Sarah. Effectivement, vous me donnez un petit peu un autre point de vue par rapport à ça. Donc si le processus de candidature était clair, il fallait également qu'ils comprennent la raison pour laquelle ils avaient été rejetés. Donc merci pour cette contribution.

Donc je souhaite que les membres du groupe en débattent. Je ne sais pas s'il y a des commentaires par rapport à ça. Quoi qu'il en soit, nous allons passer ensuite à Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Oui, merci Isaac. Donc j'ai levé la main pour aller un petit peu plus loin dans ce que j'avais dit par rapport au questionnaire et au processus de candidature.

Comme Sarah l'a dit, en fait je crois qu'elle a raison. C'était ce que je voulais dire donc.

ISAAC MAPOSA :

D'accord. Merci. Maintenant que nous avons bien compris ceci, y a-t-il autre chose ? Y a-t-il d'autres mains levées ?

YESIM NAZLAR :

Non, il n'y a personne d'autre Isaac.

ISAAC MAPOSA : D'accord, merci. Donc les questions du questionnaire conviennent à tout le monde, semblerait-il, est-ce que ça va pour tout le monde ?

SILVIA VIVANCO : Oui Isaac. Il me semble qu'il y a des petites modifications à apporter. Ce sont simplement des petites révisions et vous pourriez peut-être le faire avec Sarah. Donc c'est un questionnaire qui sera sous forme Google.

ISAAC MAPOSA : Oui, je crois que j'ai envoyé au groupe le document et il y a également un lien sur la page de l'ordre du jour du groupe de travail. Donc j'ai bien envoyé ce document Google.

Donc Sarah, n'hésitez pas, vous pouvez faire les dernières modifications, les envoyer au personnel de manière à ce qu'on puisse finaliser ceci.

Donc nous pouvons maintenant passer au point suivant, s'il n'y a pas de main levée, s'il n'y a pas d'autres commentaires.

SILVIA VIVANCO : Oui, excusez-moi Isaac. Il y a une main levée, je vois des questions aussi. Il faut donc noter des idées. Donc j'aimerais suggérer, sur la base de mon expérience, deux semaines. Est-ce que deux semaines ça vous va ? Pour que les gens puissent répondre.

ISAAC MAPOSA : Deux semaines ça me va. Je ne sais pas ce que pensent les autres membres du groupe, les co-présidents.

SILVIA VIVANCO : Il y a une main levée de Jules.

ISAAC MAPOSA : Allez-y Jules.

JULES NIZEYIMANA : Merci beaucoup. À l'écran, je vois les questions 14 et 15, et il semblerait que soit les mêmes, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il y a une différence ? Donc 14, comment est-ce qu'on peut améliorer l'expérience d'un membre individuel, ensuite il y a un espace pour répondre. Ensuite 15 : comment est-ce qu'on pourrait améliorer l'expérience du membre individuel d'AFRALO. Donc il me semble que ces deux questions sont les mêmes.

ISAAC MAPOSA : Merci Jules d'avoir remarqué ceci. Merci. Effectivement c'est une erreur de ma part. Je vous remercie.

Y a-t-il d'autres mains ? D'autres suggestions ? Sinon, nous passons au point suivant à l'ordre du jour. Il s'agit de la discussion sur les droits de vote. Donc je vais passer la parole à mon co-président Abdel. Abdel vous avez la parole. Abdeldjalil ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui allo ?

SILVIA VIVANCO : Abdeldjalil, je crois qu'il faut mettre en marche votre micro. Allez-y, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : C'est bon maintenant. Bonsoir à tout le monde. Donc je m'excuse de ce retard qui est involontaire de ma part. Il y a une forte pluie et ils ont coupé l'électricité et je pense que... Est-ce que c'est une question qui est adressée à moi ou bien on est vers la fin ?

ISAAC MAPOSA : Je vous demandais de vous occuper du point suivant à l'ordre du jour, il s'agit donc des droits de vote.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Ok, ça marche. Merci beaucoup Isaac et merci à tous les membres du groupe. Donc l'ordre du jour suivant porte sur les droits de vote. Donc comme à la dernière réunion nous avons dit qu'il fallait qu'on discute sur mailing liste sur ce qui n'a pas été fait. Ce que l'on fait à la réunion d'aujourd'hui. P

Donc nous aimerions écouter vos différents avis. Qu'est-ce que vous voyez à propos du droit de vote ? Donc, comme vous le savez, les membres individuels, jusque-là, n'ont pas le droit de vote. Uniquement les ALS. Donc en tant que membres du groupe, nous voulons vous écouter : est-ce que vous souhaitez que le droit de vote on doit le [inaudible] ? Votre lecture de la situation. Maintenant je laisse la parole à qui veut prendre sur ce point.

Merci.

YESIM NAZLAR : Abdeldjalil, il y a deux mains levées, d'abord il y avait Hadia, et ensuite il y avait Sarah.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Ok. Merci beaucoup. Donc Hadia et après Sarah. Merci.

HADIA ELMINIAWI : Je pense que les membres individuels devraient avoir un moyen de s'exprimer. Donc, donner leurs idées, leurs suggestions. Donc la question c'est de savoir comment incorporer ceci, comment s'assurer que leur voix soit entendue. Également dans le cadre des votes.

Effectivement, ils ont des droits, mais comment traiter cette question ? Peut-être que tous les membres individuels pourraient avoir un vote, par exemple, je ne sais pas, peut-être un système de ce style. Mais, à mon avis, il faut leur donner quelque chose puisqu'ils participent. Et donc ils doivent pouvoir participer au vote.

Et donc c'est là-dessus que doit porter notre discussion. Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Hadia pour votre position. Si j'ai bien capté, vous sollicitez que tous les membres individuels doivent avoir une seule voix, comme le cas je pense de ce qu'il se passe au niveau de [inaudible], si je ne me trompe pas.

HADIA ELMINIAWI :

Pas nécessairement, on peut en parler, on peut en discuter, mais l'idée de base c'est surtout qu'ils aient au moins un droit, un droit de vote quel qu'il soit, un droit de vote quelque soit le membre.

Donc la raison pour laquelle je suggère ceci, c'est que je pense qu'il faut qu'ils aient vraiment le sentiment qu'ils appartiennent à ce groupe et qu'ils contribuent quelque chose, qu'ils travaillent vraiment au sein de ce groupe. Donc je pense qu'il faut attacher quelque chose à ce groupe. Il faut qu'ils sentent qu'ils appartiennent au groupe, qu'ils apportent quelque chose.

Merci, j'ai terminé.

SILVIA VIVANCO:

Personne ne parle. Je ne sais pas si la ligne d'Abdeldjalil est bien connectée. Peut-être que Sarah vous pouvez prendre la parole.

SARAH KIDEN:

Je suis d'accord avec la suggestion d'Hadia, il est bon de donner aux membres individuels quelque chose, de manière à ce qu'ils sentent qu'ils font partie du processus. Maintenant ils peuvent participer aux activités, etc., je pense que c'est une bonne idée.

Mais, si je peux donner l'exemple d'EURALO, tous les membres individuels se rassemblent et forment une ALS en fait. Ça veut dire qu'ils ont un droit de vote en tant que membre individuel. On peut réfléchir, je pense, je ne sais pas si c'est la bonne solution.

Par contre, je suis contre ce que Fatimata avait dit, donc de donner un vote à chaque membre individuel. Parce que lorsque vous avez une ALS

qui a 1000 personnes, qui représente 1000 personnes, ce n'est pas juste. Donc il ne serait pas juste d'avoir un vote pour chaque membre individuel alors qu'une ALS n'a qu'un seul vote.

SILVIA VIVANCO : Bonjour Sarah et tout le monde. Peut-être que si vous voulez je pourrais [inaudible] de notre RALO. Donc je l'enverrai au groupe de travail l'expérience, par exemple en Europe, avec EURALO, ils ont des membres individuels et les personnes doivent voter ensemble, entre membres individuels, et ALS comme modèle de vote. Et il y a également le modèle de NARALO qui est différent. Donc je pourrais peut-être vous envoyer ce que font les autres RALO pour que vous le considériez et puis on verra quelles sont vos idées. Si vous êtes d'accord, je peux prendre note de cette action à suivre et je vous enverrai les liens.

ISAAC MAPOSA : Très bien, ce serait très bien. Peut-être que si on pouvait voir les autres modèles, ce que font les autres RALO, ça nous permettrait de trouver un modèle adapté à notre RALO, à AFRALO. Donc oui, prenez-en note parmi les actions à suivre s'il vous plait.

SILVIA VIVANCO : Très bien, c'est fait. Merci.

ISAAC MAPOSA : Merci Silvia.

Il reste toujours des mains levées ou non ? Est-ce qu'il y a des contributions sur la question du droit de vote ?

SILVIA VIVANCO : Il y a une main levée, c'est Oreoluwa Lesi.

ISAAC MAPOSA : Très bien, vous pouvez prendre la parole.

OREOLUWA LESI : Merci Isaac. Vous m'entendez ?

ISAAC MAPOSA : On vous entend oui, allez-y.

OREOLUWA LESI : Merci. Je voulais dire que j'aime bien la suggestion de Hadia. Je pense que si on s'appelle membre, on est reconnu en tant que membre, on devrait tous avoir le droit de vote, on devrait tous pouvoir avoir la possibilité de faire des contributions et de donner notre avis par rapport à ce qu'il se passe dans la RALO.

Le modèle de la NCSG prévoit un vote pour les membres individuels, il y a différents niveaux de votes pour les différents membres de l'organisation. Peut-être qu'il serait bien de considérer cela.

Ou, ce que disait Silvia, où les ALS ont toutes un vote et les membres individuels doivent voter et se mettre d'accord entre tous, et ils ont un vote pour tous.

Pour AFRALO, sur la page web, par rapport aux membres individuels, on dirait qu'ils doivent voter ensemble, se mettre d'accord entre eux. Mais, dans la pratique, dans la dernière élection, ce n'est pas ce qu'on a vu. Ce serait bien de voir ce qu'ont fait les autres RALO et essayer de trouver une solution qui s'adapte à nos besoins.

ISAAC MAPOSA :

Merci pour cette contribution. À l'heure actuelle les membres individuels n'ont pas de droit de vote, et ce suivant ce qui était déterminé dans le document précédent où les membres individuels ne pouvaient pas participer à la prise de décision. C'est pourquoi les suggestions qui nous sont faites aujourd'hui, si elles doivent être mises en œuvre, seront des questions sur lesquelles nous devons conseiller les dirigeants d'AFRALO. Et ce sera un changement.

Ça va dépendre bien sûr des résultats de notre document, si on leur suggère de le faire ou pas. Mais avant qu'ils n'aient le droit de vote, il faudra passer par ce processus. Alors je vous remercie tout de suite pour cette contribution que vous faites.

Y a-t-il d'autres intervenants souhaitant prendre la parole ? Y a-t-il des commentaires sur le chat ?

YESIM NAZLAR :

Je ne vois plus de main levée.

ISAAC MAPOSA :

Alors, je vous remercie tous pour vos contributions.

Il faudra que l'on passe au point suivant à l'ordre du jour sur les prochaines étapes.

Comme c'était dit au cours de cet appel, nous devons maintenant apporter les modifications suggérées au cours de cet appel à l'enquête, et nous enverrons la version finale de cette enquête au personnel pour qu'elle soit envoyée aux membres individuels et non pas à ceux pour qui l'adhésion a été refusée. Une fois qu'on aura les réponses des membres individuels, on continuera à travailler dessus. Donc voilà une des actions à suivre.

L'autre est que les sujets qui sont en cours d'évaluation sont toujours l'objet de discussions et d'échanges. Donc il faudrait voir quels sont les résultats de notre enquête de sorte qu'une fois qu'on les aura, on consolidera toutes les informations reçues à partir des réponses à l'enquête, avec vos commentaires par rapport au point qui est [inclus] dans ce document Google sur la révision et les sujets à réviser. Document qui est ouvert et que vous pouvez tous modifier, je vous le rappelle, vous pouvez tous y faire des commentaires.

Donc je vous encourage à consulter le document, à voir ce qui est dit. Si vous avez des contributions à faire, je vous prie de faire vos commentaires et vos contributions.

Ce document devra être finalisé de sorte qu'il soit prêt dès que les réponses à l'enquête nous seront envoyées. Voilà l'une de nos prochaines activités.

On pourra continuer à discuter, si vous avez d'autres questions ou d'autres contributions, et que cela vous vient à l'esprit qu'après la fin de

cet appel. N'hésitez pas à les envoyer à la liste de diffusion. Utilisez la liste, profitez-en. Comme cela, tous les membres du groupe de travail pourront répondre aux contributions que vous pourriez faire.

Je pense avoir tout dit. Je ne sais pas si j'ai oublié de dire autre chose. Peut-être que quelqu'un souhaite intervenir.

SILVIA VIVANCO :

Merci pour ce récapitulatif Isaac. Donc la question suivante est de savoir quand nous allons tenir la prochaine téléconférence. Je regarde le calendrier et si je n'abuse, je propose que l'enquête soit circulée la semaine prochaine ou dans les prochaines deux semaines, et d'ici deux semaines le groupe pourra se réunir à nouveau. Donc que pensez-vous du 30 juillet ? Ou le jeudi 25 juillet vous convient plus ? À la même heure.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui, allo ? Isaac ? Allo ?

SILVIA VIVANCO:

Je vois sur le chat que Sarah dit que le 30 est convenable. Est-ce que c'est bon pour tout le monde ? Je vérifie s'il y a des mains levées. Non, je ne vois pas de commentaire, pas de main levée. Donc peut-être, si vous êtes tous d'accord, s'il n'y a pas d'objection, nous allons tenir la prochaine téléconférence jeudi 30 juillet, à la même heure.

Isaac, est-ce que ça vous va ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Allo ? Isaac ?

ISAAC MAPOSA: Oui. Donc on a la possibilité d'avoir l'enquête... Attendez, il y a Abdeldjalil qui demande la parole. Allez-y Abdel, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Allo ? Allo ? Isaac ?

ISAAC MAPOSA: Oui, on vous entend. Allez-y. Abdeldjalil c'est à vous.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Donc je m'excuse, parce qu'il pleut fortement ici, la connexion n'est pas stable et l'appel non plus. Donc j'ai perdu une grande partie, je n'ai pas pu capter les [réservations de Heidi]. Je pense qu'on peut finaliser le prochain document. La prochaine réunion peut être le 23, si vous êtes d'accord, le 23, ou bien on peut réessayer la semaine prochaine. Je m'excuse de ces problèmes involontaires de ma part.

ISAAC MAPOSA : Nous avons décidé que Sarah apportera les modifications finales à l'enquête qui sera par la suite envoyée au personnel pour qu'elle circule auprès des répondeurs pour que l'on puisse avoir des réponses à ce sondage.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Ok, merci, maintenant c'est clair.

ISAAC MAPOSA: Donc nous avons tenu les discussions finales sur le document aujourd'hui, et toutes les modifications qui sont proposées seront incorporées au document qui sera circulé par le personnel aux répondeurs.

Lors de notre prochain appel, qui se tiendra le 30 juillet, nous allons discuter des résultats des répondeurs, c'est pourquoi on a fixé la date à ce moment-là, le 30 juillet, pour que tout le monde ait le temps, pour que l'on puisse avoir le temps de leur envoyer l'enquête et que les répondeurs puissent avoir le temps d'y répondre.

Voilà, merci.

Je pense qu'on peut passer donc au point final de l'ordre du jour. On n'a plus vraiment le temps de continuer. Donc divers.

Je demanderais au personnel s'il y a des mains levées dans la salle de Zoom.

SILVIA VIVANCO : Non, on ne voit pas de main levée Isaac, je pense que c'est tout. Et une minute avant la fin de l'appel.

ISAAC MAPOSA : Merci à tous de nous avoir rejoints aujourd'hui. Désolé pour les problèmes de connexion que nous avons eus aujourd'hui. L'internet, à l'heure actuelle, fonctionne très mal, nos connexions sont très

mauvaises, donc la salle de Zoom ne fonctionnait pas chez moi. Mais je vous remercie de tout cœur de votre patience et de vos contributions.

Merci aux interprètes, au personnel qui a géré l'appel. Et je vous remercie tous pour vos contributions.

Merci à tous. Restez chez vous et à la prochaine.

SILVIA VIVANCO :

Merci Isaac, et merci à tout le monde. Au revoir. Merci, l'appel est maintenant ajourné, ayez une bonne fin de journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]